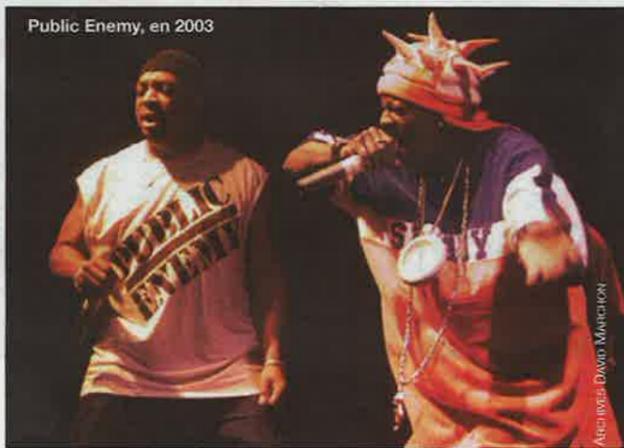


CASE À CHOCS

Alternatif depuis 25 ans

La salle de concerts Chocs fête son quart de siècle. L'occasion de remonter dans le temps et de fouiller dans les mémoires...

TEXTES: VICKY HUGUET



Un quart de siècle de culture. Un quart de siècle alternatif. Un quart de siècle pour devenir une institution incontournable. La Case à Chocs fête ses 25 ans avec des événements prévus tout le mois d'octobre. Gérée depuis 2007 par l'Association de Coordination de la Case à Chocs (ACDC), la salle de concerts est passée par de nombreuses turbulences. Sa naissance, d'abord: c'est dans des locaux de l'ex-chocolaterie Suchard (d'où le «Chocs», qui rappelle également le choc des cultures), à Serrières, que la Case voit officiellement le jour. David Bonavita, qui s'est impliqué dans l'organisation, explique que «dans les années 80, toutes les villes se bougeaient pour avoir des lieux alternatifs. A Neuch, il n'y avait ni locaux de répétition ni salles de concerts. L'Association des Musiciens Neuchâtelois (AMN) a été créée pour revendiquer ça». Son leitmotiv? «Une salle, des locaux!»

Ambiance collaborative
A force d'insistance et de manifestations, l'AMN obtient le droit

d'investir la chocolaterie, tout en sachant que celle-ci est vouée à la démolition. La Case restera là pendant cinq ans. «La manière de faire était complètement aléatoire. Chaque mardi, on se retrouvait pour se diviser les activités, à l'arrache. L'ambiance était très collaborative, sans hiérarchie. On faisait les flyers à la main ou en sérigraphie, et on les photocopiait dans les bureaux d'une entreprise qui nous avait donné accès à son matériel». Vous l'aurez compris: l'organisation, à l'époque, est aussi alternative que la musique (ce qui explique également notre difficulté à trouver des photos d'archives...). Arthur de Pury est aussi de la partie: «Enormément de monde a travaillé bénévolement à la Case. Ce lieu réunissait tous les milieux musicaux. Il y avait 5-6 groupes qui jouaient par semaine, sans compter le ciné-club ou les expos». Selon lui, «il y avait une énergie assez fascinante. Ça a été un lieu de formation pour beaucoup de monde». Malheureusement, tout n'est pas rose, comme le souligne Arthur de Pury: «Il y avait des problèmes de voisinage, de l'affichage sauvage et ces locaux n'étaient pas

adaptés pour accueillir des événements pareils. On était très régulièrement attaqué par la police et les voisins».

Dans la brasserie

A force de «faire pression sur la Ville pour obtenir un meilleur en-

droit», comme l'explique David Bonavita, l'AMN ne rate pas l'occasion lorsque le bâtiment de l'ancienne Brasserie Müller est à vendre: «Le but de la Case était de se rapprocher de la ville. En plus, le Théâtre des Poudrières et le Lycée académique étaient aus-

4 QUESTIONS À MATTHIEU VOUGA, ADMINISTRATEUR DE L'ACDC

Comment imaginez-vous l'évolution de la Case dans les 25 prochaines années?

Il y a eu tellement d'évolutions sur les 25 premières qu'il ne peut qu'y en avoir d'autres, positives. A nous de faire en sorte que l'avenir soit encore meilleur. C'est pour cela que l'on peut appeler à plein de nouveaux projets.

Changer de lieu, ce serait envisageable?

Même s'il est bien, ce bâtiment devient vieux... alors pourquoi ne pas déménager encore une fois? On trouverait peut-être un endroit plus adéquat pour offrir ce que l'on veut.

Quels sont les enjeux de la Case?

Il y a toute une réflexion qui se fait entre la ville qui dort, la ville qui travaille et celle qui s'amuse. Il faut trouver un équilibre pour que tout le monde soit satisfait. Mais si Neuchâtel veut garder son statut de ville, il faut une vie nocturne dynamique.

Quel est l'avenir des clubs alternatifs de manière générale?

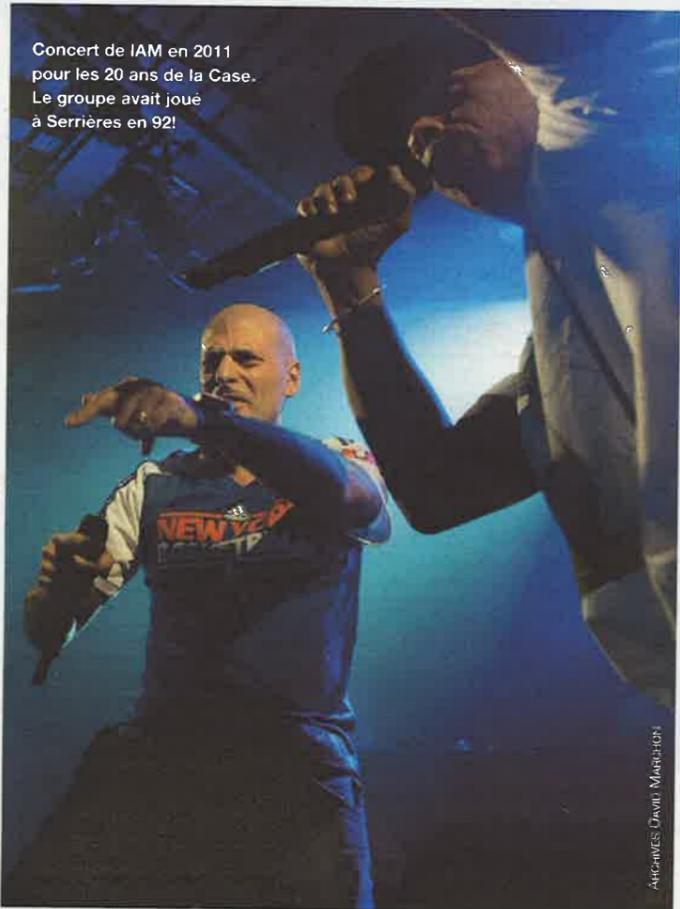
Ils doivent trouver leur place dans la société pour être acceptés comme ils sont: des lieux importants tant au niveau de culture, du social que de l'éducatif. Ils doivent aussi continuer à offrir un tremplin à toute personne souhaitant se lancer dans le milieu.



Concert de IAM en 2011 pour les 20 ans de la Case. Le groupe avait joué à Serrières en 92!



Gilbert Ummel, un des fondateurs de la Case, saxophoniste de Larsen Rupin.



ARCHIVES DAVID MARPICHY

LE BÂTIMENT AUX MILLES VIES

Avant de devenir un centre culturel, le bâtiment qui abrite actuellement la Case à Chocs, le Théâtre de la Poudrière, l'Académie de Meuron et le Village d'artisans est passé par de nombreuses époques et affectations.

L'Evole de Montmollin, construite en 1561, est bâtie pour être le siège d'une exploitation viticole avant de devenir un pavillon de plaisance (elle est alors située à quelques mètres de la berge). C'est en 1836 que tout va changer: en plus de l'ouverture de la route de l'Evole en 1824 et des travaux de percement de la «trouée» du Seyon, la maison est vendue à un traiteur et restaurateur français qui, jusqu'en 1844, en fera un établissement public.

Puis se sera autour d'un maître charpentier d'y prendre ses quartiers, avant que Frédéric Müller ne rachète les lieux en 1861 pour y créer la brasserie du même nom, qui, pendant plus d'un siècle, évoluera en passant du travail manuel à l'automatisation. Un local de dégustation sera même installé en 1933, décoré par le peintre neuchâtois Charles L'Eplattenier.

Mais en 1993, après avoir été rachetée par Feldschlösschen, la brasserie, devenue dépôt en 1980 après cessation de ses activités, abandonnera le site de l'Evole avant de disparaître en 2000. C'est en 1994 que le bâtiment nord-ouest trouve sa vocation musicale...

Source: «L'Ancienne Brasserie Müller à Neuchâtel», guide édité par la Société d'histoire de l'art en Suisse.

si intéressés... alors on pouvait contenter plein de gens en même temps». La Ville rachète le bâtiment en 94 et loue les locaux. Pour garder un œil sur les travaux, l'AMN crée l'AMB, l'Association des Musiciens Bâtisseurs, comme l'explique Arthur de Pury: «On voulait faire les choses nous-mêmes, mais on s'est retrouvé dans une situation où la Ville finançait les travaux». L'AMB est alors un moyen de conserver une sorte d'indépendance. «Ça a été fascinant, mais ça a épuisé beaucoup de monde. En acceptant ce

lieu, je pense que la première équipe de la Case s'est pas mal perdue. Ça a coûté très cher et ce n'est pas toujours très adapté». Et David Bonavita d'ajouter qu'avec 150 personnes dans l'ancienne salle, on passait un bon moment... dans la nouvelle, cela donnait l'impression d'un grand vide. C'est là qu'il y a eu une sorte de clash entre les progressistes et ceux qui voulaient vraiment faire de la culture. Les anciens se sont désolidarisés.

D'autant plus que la Ville a besoin d'un interlocuteur: «Il a fallu

créer une association avec une hiérarchie et des responsables. Ça a permis d'officialiser la Case et, en même temps, il y avait quelqu'un sur qui taper...», raconte David Bonavita. Devant l'ampleur de la tâche, les problèmes financiers et la nécessité de rendre des comptes, l'AMN finit par se dissoudre. C'est finalement l'ACDC qui reprendra le flambeau: «Elle est devenue l'interlocuteur fiable que la Ville attendait». Perte d'identité pour les uns, professionnalisation nécessaire pour les autres: la Case à Chocs a grandi.



«Paxon» et «Mariotto» qui, selon David Bonavita, «ont géré tout le chantier» dans l'ancienne Brasserie Müller

ARCHIVES L'EXPRESS



La Case à l'époque de Serrières

PHOTO